

« Grand débat » à Mortagne du Nord, mardi 12 février 2019

Résumé

50 à 60 participants ; moyenne d'âge assez élevée (très grande majorité de + de 50 ans).
Présence du Maire de Mortagne du Nord et d'élus municipaux.

Thèmes abordés :

- retraites / CSG
- emploi
- fiscalité / justice fiscale
- situation des petites entreprises
- santé / sécurité sociale / hôpitaux publics
- collectivités territoriales / services publics

M. A : appelle à une revalorisation des pensions (revalorisation au 1er janvier de chaque année et réindexation sur l'inflation). Il souligne que l'indice INSEE ne reprend pas toutes les dépenses des ménages. Rappelle que le pouvoir d'achat des retraités n'a cessé de diminuer.

M. B : « *M. MACRON n'a pas l'air de comprendre que pour avoir notre retraite, nous avons travaillé 40, 42 ans* »

M. C (jeune retraité) : évoque le problème de l'emploi des séniors. Licencié à 56 ans, il parle de l'impossibilité de retrouver du travail, malgré ses compétences et son réseau. Son conseiller Pôle Emploi l'a invité à abandonner son projet de création d'auto-entreprise en formation, pour « *attendre l'âge de la retraite* ».

Il rappelle que « *personne n'est heureux d'être au chômage* » et qu'il faut arrêter de culpabiliser les demandeurs d'emploi.

M. D : témoigne qu'il a continué à travailler à temps partiel après la retraite mais que cela n'a eu aucun impact sur le montant de sa pension.

M. QUIEVY (Maire de Mortagne) : mentionne la hausse de la CSG. Il souligne que, malgré les sacrifices effectués par les retraités, par les salariés, le déficit public continue à se creuser.

M. B : de façon ironique, « *on a tort de demander des augmentations car cela va faire augmenter le déficit !* »

Mme E : témoigne qu'elle a cotisé 42 ans mais qu'elle doit continuer à travailler pendant 3 ans. Elle n'a pas pu anticiper les évolutions qui ont affecté le système des retraites.

M. F : s'interroge pour les générations suivantes : pourront-elles toujours bénéficier d'une retraite ? « *Le système est à revoir* ».

M. G (salarié) : relève que la plupart des salariés ont un pouvoir d'achat limité. Et ils cotisent pour les anciens, doivent préparer leur retraite et accompagner financièrement leurs enfants. Ils paient ainsi pour trois générations, simultanément.

M. A : rappelle que le système de retraite a été mis en place par le Conseil national de la Résistance et qu'il est fondé sur un principe de solidarité intergénérationnelle. Il indique que l'emploi à temps partiel engendre de sévères difficultés au moment de la retraite.

M. H : « *on rallonge sans cesse le temps de travail. Il y a donc moins d'emplois pour les jeunes* ». Les aînés « *nourrissent* » les jeunes, sans activité. Mais après le départ des parents, le jeune ne peut cotiser.

M. I : « *il n'y a plus de boulot pour tout le monde. Aujourd'hui, l'homme, la femme, les enfants travaillent. Il y a donc besoin de plus d'emplois.* »

Il affirme qu'il y a des « *vrais et des faux chômeurs* » qui perçoivent quelques indemnités et travaillent au noir.

Tout en indiquant qu'il est pour l'égalité homme – femme sur le plan salarial, il formule l'idée selon laquelle dans un couple, seul un des deux parents devrait travailler, l'autre restant au foyer, tout en percevant une allocation ; cela permettrait de libérer des emplois.

M. J : rappelle qu'il y a nécessité de former les personnes sans emploi. Il évoque également la question de la taxe Tobin portant sur le capital. Sur ce plan, « *il est nécessaire d'agir sur le plan européen* ».

M. B : « *Les chômeurs ne sont pas des fainéants. On parle toujours des fraudeurs à la Sécurité sociale ou aux indemnités chômage mais on ne parle jamais des fraudeurs du CAC 40* ».

M. QUIEVY (Maire de Mortagne) : soulève la question des difficultés rencontrées par les très petites entreprises (TPE)

M. et Mme (artisans) : « *on se demande pourquoi on se lève le matin* ». Ils parlent de l'augmentation considérable des charges, en évoquant en particulier le montant de la CFE qui a doublé en un an (de 1400 € à 2 800 €).

Mme K : Compagne d'un boulanger, elle relate que celui-ci a renoncé à ouvrir son entreprise en France car les charges sont trop lourdes.

M. L (agriculteur, membre d'un syndicat agricole) : témoigne de ses difficultés professionnelles. Il travaillait essentiellement avec les collectivités territoriales. Mais celles-ci achètent désormais au moins-disant, aux coûts les plus bas. Cela a un impact sur son activité : il a ainsi été contraint de diminuer considérablement le nombre de ses salariés. Il pose la question de la commande publique et du soutien aux entreprises locales.

Il estime par ailleurs qu'il faudra augmenter l'âge du départ à la retraite pour pouvoir continuer à payer les pensions des retraités.

M. M (jeune, membre d'un syndicat lycéen) : évoque la nécessité de taxer les entreprises qui se livrent à l'évasion fiscale.

M. F : abonde : « *il faut aller chercher l'argent là où il se trouve* ». Mais il souligne qu'il est indispensable de changer l'Europe, pour que chaque pays ne se contente pas de servir ses propres intérêts.

Mme E : parle de la situation des hôpitaux : saturation, insuffisances des budgets, manque de reconnaissance des infirmières. Elle appelle à une augmentation du budget des hôpitaux.

Mme N : s'interroge sur la pertinence du versement d'aides publiques aux entreprises qui n'embauchent pas.

M. O : évoque le problème de la désertification médicale en milieu rural. Il parle également du retard pris par la France en matière de prise en charge des personnes handicapées, notamment des jeunes (il cite le cas d'un enfant de sa famille, âgé de 13 ans, laissé sans accompagnement ; « *c'est honteux !* »). Il souligne par ailleurs que les tarifs des EHPAD sont prohibitifs et bien loin des ressources des retraités.

Il propose de récupérer de l'argent via la lutte contre l'évasion fiscale.

Mme P : souligne que le montant de l'AAH (860 €) ne permet pas de vivre dignement. Elle demande son augmentation. En la matière, « *il y a un rude effort à faire* ».

M. Q : témoigne de la prise en charge d'un proche, blessé par balle au Brésil, à qui l'accès à l'hôpital a été refusé car l'intervention chirurgicale était trop chère.

« *On a un système de santé sur lequel on doit veiller comme sur la prune de nos yeux* ».

M. J : rapporte également l'histoire d'une proche au Canada, admise à l'hôpital, à qui on a immédiatement demandé sa carte bancaire.

M. R : souligne la différence considérable des prix pratiqués entre l'hôpital public et les cliniques privées en citant les exemples de Valenciennes et Saint Saulve.

M. S : s'interroge : « *quand les banques ont été en difficultés, l'Etat a su les aider. Alors, pourquoi ne le fait-il pas pour les hôpitaux ?* »

M. QUIEVY (Maire de Mortagne) : rappelle les difficultés rencontrées par les petites entreprises pour obtenir des prêts.

M. T : rappelle qu'il existait une banque adossée au Trésor Public qui intervenait en ce sens.

M. U : se questionne sur le sens de ce qui se passe actuellement et qui lui semble stérile, car reproduisant des erreurs passées. Il évoque l'ancienne civilisation chinoise, dirigée par un « *gouvernement des sages* » choisis pour leurs compétences et dépourvus d'appétit de pouvoir. Il rappelle la phrase de Malraux qui parlait de l'avènement souhaitable d'une « *ère spirituelle* ».

Il déplore l'absence de jeunes dans le débat présent.

M. L (agriculteur, membre d'un syndicat agricole) : regrette que trop peu de personnes réfléchissent collectivement, notamment dans les syndicats et les partis actuellement très affaiblis. L'engagement et l'implication de chacun dans ces organisations lui semblent souhaitables.

M. M (jeune, membre d'un syndicat lycéen) : estime qu'avec le mouvement social des gilets jaunes, « *la France va bouger* ». D'après lui, l'absence des jeunes dans le débat s'explique par une défiance vis à vis des élus, « *tous pourris* ». Mais il constate que de plus en plus de jeunes s'engagent en politique.

Il évoque également les dangers et les illusions créées par le statut « free-lance » vers lequel sont orientés bon nombre de jeunes exerçant dans le domaine informatique.

Il parle enfin de la plate-forme Parcoursup, qui détermine l'orientation des jeunes dans l'enseignement supérieur, sans tenir compte de leur réalité quotidienne (non prise en compte des raisons de santé expliquant de l'absentéisme).

Selon lui, l'université est davantage ouverte aux jeunes issus de milieux favorisés qu'à ceux issus des milieux populaires.

M. F (Maître de conférences) : parle d'une décorrélation entre la formation et la qualification des agents de la fonction publique et les missions qui leur sont confiées. Il lui semble indispensable de revoir la structuration de la fonction publique pour éliminer des strates improductives. Il témoigne de la réalité de son travail, où il passe beaucoup de temps à justifier de son activité, au détriment de ses activités d'enseignement et de recherche.

M. L (agriculteur, membre d'un syndicat agricole) : déplore le manque de compétence d'agents au sein des collectivités territoriales qui ne savent pas ce qu'ils achètent, ce qui porte préjudice aux fournisseurs, aux entreprises locales.

M. V : regrette le dumping social organisé par la puissance publique qui choisit désormais le moins-disant, le moindre coût.

Mme E : propose une solution à la désertification médicale : l'installation obligatoire des jeunes médecins dans les secteurs en tension, durant 4 à 5 ans.

Mme W : appelle chaque élu, chaque responsable politique à penser tous les matins à chaque être humain avant de prendre des décisions.